

Entretien et valorisation des haies et arbres en champ Workshop – 02/10/2020

Atelier 1 : Comment financer l'entretien ?

Sous-question 1

Un soutien public est-il nécessaire pour l'entretien des haies et arbres agricoles ? Pourquoi ?

Oui, un soutien public est nécessaire pour l'entretien des haies et arbres agricoles. Les participants citent les raisons ci-dessous.

- **L'un des freins majeurs au maintien des haies et arbres agricoles est le coût de l'entretien.** Les frais liés à la plantation sont couverts par la subvention et posent moins de problèmes ou questions.
- Le coût de l'entretien et les complications liées aux éléments agroforestiers sont jugés supérieurs aux aides spécifiques perçues actuellement par les agriculteurs.
- Actuellement, un soutien financier est nécessaire car **il n'y a toujours pas de filière de valorisation facilement accessible.** A l'échelle de la Région wallonne, peu d'agriculteurs ont accès à une telle filière.
- **L'organisation de l'entretien est énergivore** (passage sur les terres agricoles au bon moment, recherche d'entrepreneurs équipés, respect des législations...). L'organisation de l'entretien mériterait donc d'être soutenue. Le soutien public n'est pas que financier. Le SPW pourrait offrir du personnel qualifié pour organiser l'entretien et maximiser les services écosystémiques rendus en conseillant les entretiens adaptés. Cette aide pourrait passer par du personnel engagé au sein d'animations territoriales (GAL et Parcs Naturels par exemple). Le travail de taille doit être réalisé par les agriculteurs ou professionnels.
- Si l'on souhaite développer la plaquette bocagère pour la valorisation énergétique, un soutien public est nécessaire, car la **concurrence des plaquettes forestières** et plus largement des combustibles fossiles est forte.
- Certaines communes participent aux frais d'entretien et d'autres pas. Il convient d'**harmoniser ce soutien à l'entretien.** Les communes ont d'autres frais, il faudrait chercher une autre source de financement.
- Les participants proposent également un **soutien permettant de sensibiliser et former les agriculteurs aux enjeux et techniques d'entretien.**

Si oui, quels types d'entretien soutenir (dégagement, contrôle de l'emprise, recépage sélectif ou complet ...) ? Il convient de tenir compte du fait que certains entretiens sont rentables (pour la production de plaquette par exemple).

- Le nombre de plantations augmente, il convient donc de rapidement développer un **soutien à l'entretien de toutes les jeunes haies** (dégagement pendant les 2 ou 3 premières années). Cet entretien est coûteux car souvent manuel. Une piste serait d'inclure ce dégagement dans la subvention à la plantation. Les montants de la subvention pourraient permettre aux professionnels d'inclure le dégagement dans leurs factures de plantation. Un participant propose également d'inclure une analyse de sol dans la facture, ceci afin d'affiner le choix des essences à planter.

- **Une aide financière** pour l'entretien des éléments agroforestiers installés ne peut être **accordée que si le produit n'est pas valorisable localement**. Le soutien financier devrait disparaître avec la mise en place de filières locales.
- Même si le produit de la taille semble valorisable, il faut que la filière soit en place pour permettre la valorisation, ce qui n'est globalement pas le cas. Il faut donc en parallèle **soutenir le développement de filières locales de valorisation** afin de créer une dynamique de production. L'utilisation du BRF est une opportunité.
- Il faut mieux valoriser l'espace occupé par la haie (soit par un paiement ou par la conditionnalité ou par d'autres processus) et **soutenir les entretiens maximisant les services écosystémiques** rendus à la société (biodiversité, érosion, régulation locale du climat...).
- Une autre option serait de mieux orienter les paiements PAC vers un paiement pour services rendus (pour la gestion intégrée du territoire par exemple). Ceci éviterait de devoir avoir des aides spécifiques aux haies...
- Prévoir une aide plus importante pour les tailles sélectives, souvent plus favorables à la biodiversité. Il est nécessaire de mieux soutenir les haies favorables à la biodiversité, de mieux valoriser les services écosystémiques rendus.
- Il faut différencier la haie « productive » de la haie « biodiversité ».
- Un soutien aux haies de production n'est pas souhaitable sur le long terme. Il faut arriver à terme à un système autonome. Des soutiens différents sont donc à envisager sur le court/moyen/long terme.
- Si un soutien existe, il doit être facilement contrôlable. Le contrôle peut également se faire par photos géotaguées.
- Payer l'entretien régulier (sur base annuelle) est un piège menant à trop d'entretien pour la biodiversité.
- L'entretien des éléments agroforestiers pourrait être **organisé par l'animation territoriale, même à long terme**.

Sous-question 2

Quel type de soutien faut-il mettre en place pour l'entretien des haies et arbres (exemples : paiement partiel de la facture d'entretien à l'instar de la subvention à la plantation ; budget aux communes ou territoires pour mutualiser l'entretien ; revalorisation de la MAEC haie ; aide spécifique pour l'achat de matériel d'entretien ...) ? Un système de soutien doit également être accessible aux non-agriculteurs ayant des arbres/haies sur le domaine agricole.

- Un remboursement partiel de la facture n'est pas à privilégier car ça impose des démarches administratives trop complexes.
- Un budget aux communes est difficile à rendre efficace sur le terrain. Le montant final et le processus d'aide à l'entretien dépendraient alors fortement du collègue communal.
- Du personnel aux parcs naturels, GAL et autres animations territoriales permettrait de **structurer/planifier l'entretien** (plan de gestion, aide pour les contacts avec les professionnels...) et d'**organiser la valorisation locale** (le BRF, fourrage, paillage, énergie). Il convient de dynamiser l'entretien localement.
- Ce n'est pas aux communes ni aux animations territoriales de faire l'entretien sur le terrain. Il faut laisser la place aux entrepreneurs et agriculteurs. **L'entrepreneuriat doit se développer autour de l'entretien des haies**.
- Une **revalorisation des haies « biodiversité »** semble nécessaire, avec un cahier de charges spécifique pour l'entretien.

- Les participants insistent sur la mutualisation de l'entretien et du matériel. Il convient donc de **soutenir le regroupement d'agriculteurs** (CUMA ou autres).
- Un participant soumet l'idée de mieux taxer les produits pétroliers afin de financer les ressources alternatives (dont les haies).